



CILSS



ECOWAS

**Conférence régionale sur la situation agricole
et alimentaire et les opportunités d'échanges
dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.**

Abuja, du 16 au 18 mars 2009



Rapport de synthèse

Avec le soutien financier de :



INTRODUCTION

Du 16 au 18 Mars 2009, s'est tenue au siège de la commission de la CEDEAO à Abuja (NIGERIA), la Conférence régionale sur la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Organisée par le CILSS, en collaboration avec la CEDEAO, cette conférence a enregistré la participation des représentants des Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) des pays membres du CILSS (Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad), des pays côtiers non membres du CILSS (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Togo, Nigéria, Sierra Léone), des représentants des Partenaires Techniques et Financiers (ATP/USAID, FEWS NET), des représentants des Organisations d'intégration régionale ou internationale (CEDEAO, UEMOA, CSAO), du ROPPA, d'OXFAM et des Opérateurs Economiques de la sous région. La liste des participants figure en annexe.

La présente Conférence régionale a pour objectifs de :

- faire une analyse de la situation agricole et alimentaire et de l'évolution des marchés agricoles de la sous région ;
- créer des opportunités d'affaires ou d'échanges entre opérateurs économiques de la sous région ;
- informer et échanger sur la situation actuelle du marché régional, des enjeux et impacts sur la construction du marché régional en rapport avec la sécurité alimentaire régionale et les perspectives à court et moyen termes;
- informer et échanger sur des sujets d'actualité et d'intérêts majeurs en rapport avec l'objet de la conférence.

Les résultats attendus sont les suivants :

- ✓ une vue d'ensemble et une meilleure connaissance de la situation agricole et alimentaire régionale et de l'évolution des marchés sous régionaux sont établies ;
- ✓ des informations sur les mesures, les stratégies, les projets et programmes élaborés ou mis en oeuvre pour faire à la dynamique de hausse des denrées alimentaires sont partagées ;
- ✓ les opportunités d'affaires / d'échanges et les informations commerciales sont partagées et les contacts utiles établis entre opérateurs économiques ;
- ✓ la collaboration entre les systèmes d'information sur les marchés et les opérateurs économiques de la région s'est renforcée.

CEREMONIE D'OUVERTURE

Au cours de la cérémonie d'ouverture, **trois (deux)** allocutions ont été prononcées respectivement par le Secrétaire Exécutif Adjoint du CILSS, Monsieur Issa Martin BIKIENGA et le représentant du Ministère de l'Agriculture du Nigéria, Monsieur Gabriel AFU et le discours d'ouverture du Vice-président de la Commission de la CEDEAO, Son Excellence Monsieur Jean de Dieu SOMDA.

Ces différentes allocutions sont présentées en annexe.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les participants ont mis en place un bureau et adopté l'ordre du jour des travaux qui figure en annexe.

Le bureau se compose comme suit :

Président : Monsieur Gabriel AFU du Nigéria, Représentant le ministère fédéral de l'Agriculture du Nigéria

Vice président : Monsieur Maliki BARHOUNI du Niger, Directeur Général

Rapporteurs : MM - Firmin COULIBALY du SIM OCPV de la Côte d'Ivoire,
- Mouhamadou N'DIAYE du SIM / CSA du Sénégal.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de la conférence se sont déroulés en plénière et séquencés en **quatre (4) sessions**. Chaque session a fait l'objet d'une présentation introductive suivi de débats.

La session 1 intitulée : Situation agricole et alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest présentée par le CILSS. Elle a été suivie de **la session 2** : Evolution des marchés et flux transfrontaliers, avec des présentations du CILSS et du FEWS NET mais également des pays présents à cet important rendez-vous.

La session 3 a porté sur le thème de la conférence, à savoir : « Mécanisme de régulation des marchés ». Elle a été animée par la CEDEAO et le ROPPA. **La session 4** portait sur les offres et demandes de produits agricoles et agroalimentaires et a été réservée aux opérateurs économiques.

Cette conférence régionale se tient dans un environnement marqué par des hausses de prix des céréales au niveau international et régional. Cette tension sur les marchés menace la sécurité alimentaire des populations Ouest africaines, car il rend difficile l'accès aux aliments.

RESULTATS DES TRAVAUX

Session 1 : Situation agricole et alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concernant la situation agricole et alimentaire 2008/2009 au Sahel et en Afrique de l'Ouest, elle a été caractérisée par :

- ♣ de bonnes récoltes dans l'ensemble de la zone ;
- ♣ la hausse continue des prix des produits alimentaires notamment les céréales.

La production céréalière de l'ensemble des pays du CILSS et de l'Afrique de l'Ouest se chiffre à 56 378 000 tonnes. Ce qui représente un accroissement de 17% par rapport à la campagne agricole 2007/2008.

En ce qui concerne les pays du CILSS, cette production est de 17 851 000 tonnes. Elle est en hausse de 31% par rapport à celle de 2007/2008, et de 30% par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années.

Une production record de riz est enregistrée cette année au Sahel. Elle est estimée à 2 670 000 tonnes contre 1 853 000 tonnes l'année dernière; ce qui représente un accroissement de plus de 44 %.

Si la disponibilité céréalière au Sahel couvre apparemment les besoins, cette situation revêt néanmoins des déficits bruts en riz et en blé respectivement de 890 000 tonnes et 910 000 tonnes. Les pays concernés par ce déficit brut sont : Cap vert, Guinée Bissau, Mauritanie et Sénégal. En prenant en compte les intentions d'importations déclarées et les exportations escomptées on parvient à un excédent global net de 3 166 000 de tonnes.

Nonobstant, ces résultats satisfaisants, le CILSS et ses partenaires techniques doivent assurer une veille régionale eu égard à l'existence de certaines zones à risque localisées et les problèmes d'accès aux aliments par des programmes de renforcement de la production et la commercialisation en 2009.

Pour les pays côtiers, il faut noter également une hausse de la production de 11% soit 38 527 000 tonnes pour la campagne. Toutefois, le Nigeria détient à lui seul 78,4% de la production totale des pays côtiers.

Suite à l'exposé du CILSS, il s'en est suivi des débats qui ont porté entre autres sur la non prise en compte des données du sous secteur élevage, l'immigration des jeunes dans l'analyse de la vulnérabilité.

A ces préoccupations, assurance a été donnée aux participants, car ces aspects sont pris en compte dans le Cadre Harmonisé d'Analyse de la vulnérabilité courante en cours d'élaboration.

Session 2 : Evolution des marchés et flux transfrontaliers

Les marchés sont actuellement bien approvisionnés mais restent tendus car les prix des céréales locales bien qu'en baisse depuis le début des récoltes, sont encore à un niveau nettement supérieur à leur niveau à la même période en 2007/2008 et à la moyenne des 5 dernières années.

Actuellement, les stocks des ménages ruraux sont à un bon niveau et les activités de contre-saison, l'orpaillage, la vente des cultures de rente et du bétail permettent aux producteurs de préserver leurs stocks de sécurité.

Le niveau des prix des céréales reste élevé comparativement à l'année précédente et oscille entre 15 % et 35% par rapport à cette même période. Ces évolutions varient selon les

produits et les zones.

Les facteurs explicatifs du niveau élevé des prix sont à rechercher dans la concurrence pour la reconstitution des stocks, l'arrivée de commerçants étrangers sur les marchés nationaux avec des prix supérieurs à ceux proposés par les nationaux et la perception de la commercialisation des céréales comme une activité très lucrative.

Il y a également le prix élevé des intrants agricoles, l'existence et la performance des revenus alternatifs issue de la vente des cultures de rente, des produits maraîchers, de la gomme arabique, des amandes de karité et la vente du bétail. La reprise des industries et unités de production avicoles notamment dans les pays côtiers a fait croître la compétition entre la demande humaine, animale et les besoins des brasseries sur le maïs. Le prix élevé du riz importé a provoqué un effet de substitution sur les céréales locales.

Pour le bétail, les facteurs qui justifient la hausse des prix sont, entre autres, la hausse des prix des céréales, la très forte demande des pays côtiers, l'état d'embonpoint satisfaisant du cheptel et les fêtes en fin décembre 2008.

Ces situations ne sont pas sans conséquence sur la sécurité alimentaire régionale car ces niveaux élevés de prix présagent des tendances haussières des prix des denrées alimentaires notamment à l'entrée de la période de soudure prochaine avec des conséquences diverses et multiformes sur la sécurité alimentaire des populations. A contrario, ces niveaux élevés des prix des céréales locales pourront avoir des effets positifs. Soit par la diversification des sources de revenus avec la promotion des cultures de rente et la culture maraîchère, soit par l'amélioration des revenus des gros producteurs excédentaires et par conséquent une incitation à produire d'avantage.

Sur le marché international, la baisse des cours des céréales s'explique par le niveau record de la production mondiale du riz, du blé et du maïs enregistré cette année, l'augmentation considérable des disponibilités exportables en blé, l'abondance probable de blé fourrager, le raffermissement du dollar Etats-Unis, la chute des cours du pétrole brut et la crise financière/économique mondiale.

Par ailleurs, il a été relevé le dynamisme assez marqué des flux d'échanges de produits agricoles et agroalimentaires sur certains marchés transfrontaliers de céréales et/ou de bétail.

En perspective, malgré la bonne disponibilité céréalière et alimentaire, il est fort probable que le niveau d'approvisionnement des marchés baisse les mois à venir tant dis que la tendance haussière actuelle des prix risquent de continuer jusqu'au début de la saison des pluies, période à partir de laquelle deux cas de figures pourront se présenter :

- ♣ un démarrage correct de la campagne qui va entraîner une sortie des stocks commerçants et des stocks des grands producteurs et donc une baisse ou une stabilité du niveau des prix ;
- ♣ un mauvais démarrage de la campagne qui va provoquer de la spéculation sur les marchés et conduire à une hausse des prix jusqu'aux prochaines récoltes.

Aussi, les facteurs à surveiller sont : le sens et l'importance des flux transfrontaliers, l'évolution des mesures de restrictions ou de facilitation des exportations ou des importations

des céréales et produits de première nécessité, du cours du dollar et du pétrole, **le coût du transport**, de la crise financière et économique mondiale, des stocks, de l'offre et des prix mondiaux du riz, du blé et du maïs et de la production du biocarburant.

Session 3 : les mécanismes de régulation des marchés

Les exposés des représentants de la CEDEAO et du ROPPA ont porté sur les points suivants :

- ♣ les fondements d'une intervention publique visant la régulation des marchés agricoles ;
- ♣ l'évolution des politiques de régulation des marchés en Afrique de l'Ouest ;
- ♣ l'approche développée dans l'ECOWAP ;
- ♣ les modalités de régulation des marchés nationaux et régionaux en Afrique de l'Ouest dans le contexte actuel ;
- ♣ les nouveaux enjeux et défis créés par la hausse des prix ;
- ♣ les perspectives d'interventions en 2009.

Des débats qui ont suivi cette communication, il a été relevé la nécessité de mettre en place des politiques de commercialisation des productions agricoles nationales pour assurer des revenus aux producteurs. De même dans le cadre du mécanisme des marchés, il a été évoqué l'épineux problème de stockage, la nécessité de création d'un réseau d'interprofession au niveau des pays et de la région en vue de favoriser les échanges commerciaux, la problématique de l'accroissement de la population et l'urbanisation galopante.

Session 4 : Les Offres et Demandes de produits agricoles et agro-alimentaires.

Cette séquence de l'agenda de la CORPAO est l'une des plus importantes à bien des égards. L'exemple d'établissement des liens d'affaires, à la suite de la CORPAO de 2006, entre opérateurs de la Gambie et du Mali a été relevé et apprécié.

Pour la CORPAO 2009, des canevas ont été élaborés et envoyés aux opérateurs et aux représentants des Systèmes d'Informations sur les Marchés (SIM) nationaux. La concertation entre les opérateurs a relevé la nécessité de :

- a. vérifier la fiabilité des chiffres sur les Offres et les Demandes annoncées par les opérateurs par pays et de vérifier les adresses des opérateurs pour les échanges entre eux ;
- b. revoir la nomenclature des produits ;
- c. préciser le cadre temporel des offres et demandes.

De la concertation entre opérateurs, il ressort qu'il existe beaucoup de demandes qui ne seront pas toutes satisfaites dans l'immédiat. La problématique des barrières (tracasseries routières) a été également relevée.

Par ailleurs il a été retenu que pour les prochaines éditions de la CORPAO le choix du délégué pays par rapport au thème de la réunion doit être revisité. Il a été recommandé au CILSS d'organiser des visites dans les pays entre opérateurs et de a) maintenir le contact entre CILSS/Opérateurs au sortir de la conférence; b) veiller à une bonne préparation des communications dans les pays.

La synthèse des offres et demandes ainsi que les résultats des séances de négociations entre opérateurs économiques sont présentés en annexe.

Suite aux communications suivies de discussions la réunion a abouti aux conclusions et recommandations suivantes :

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux, il ressort que durant la saison agricole 2008/2009, la production agricole a été très bonne dans l'ensemble des pays membres de la Zone Ouest Africaine.

Cependant, les prix des produits alimentaires restent élevés eu égard des récoltes satisfaisantes.

Recommandations :

A l'endroit des pays :

1. Une recommandation spéciale aux hommes politiques pour tout mettre en œuvre pour que règne une PAIX DURABLE dans les pays de la sous région ;
2. Poursuivre la politique de mécanisation de l'agriculture, et la vulgarisation des semences améliorées, pour une meilleure compétitivité des produits de la sous région ;
3. Promouvoir les stocks centraux et les stocks décentralisés et renforcer les infrastructures de stockage de produits vivriers ;
4. Lever les entraves aux échanges sous régionaux de produits agricoles et pastoraux;
5. Renforcer la coordination sectorielle et améliorer le suivi/évaluation des interventions ; dans le secteur de la sécurité alimentaire (les interventions du gouvernement et des partenaires) ;
6. Promouvoir la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire ;
7. Encourager la consommation des produits locaux dans nos pays ;
8. Mieux maîtriser l'inflation dans les pays à monnaie locale ;
9. Renforcer les systèmes d'informations de prix, de quantités et de textes réglementaires sur le commerce des produits agricoles ;
10. Promouvoir et vulgariser l'utilisation de mesures standards sur les marchés agricoles.

A l'endroit du CILSS, UEMOA, CEDEAO :

1. Accompagner les États dans la relance de la production agricole en vue d'augmenter l'offre régionale ;
2. Mettre en œuvre de manière diligente les Politiques Agricoles régionales (ECOWAP / PDDAA de la CEDEAO, PAU de l'UEMOA) et l'ensemble des autres politiques sectorielles ;
3. Appuyer les marchés régionaux et promouvoir leur mise en réseaux ;
4. Veiller à l'application stricte et rigoureuse des dispositions communautaires (CEDEAO, UEMOA) sur la libre circulation des personnes et des biens ;
5. Favoriser et intensifier les échanges inter régionaux ;
6. Appuyer les Systèmes d'Informations sur les Marchés (SIM) pour résorber les insuffisances statistiques et permettre la prise de décision ;

7. Aider à l'implantation des Banques de développement agricole dans les Etats de la CEDEAO ;
8. Promouvoir et appuyer les bourses agricoles en général et céréalières en particulier ;
9. Proposer un outil pour le suivi des actions et recommandations issues de la conférence ;
10. Renforcer les capacités opérationnelles et institutionnelles des opérateurs de la région.

A l'endroit des opérateurs économiques :

1. Poursuivre les activités de transferts de produits des zones excédentaires vers les zones déficitaires ;
2. Lutter contre les pratiques anormales ;
3. Promouvoir et participer et participer à l'animation des foires agricoles et des bourses céréalières ;
4. Développer le partenariat «Etats - Opérateurs économiques privés» ;
5. Promouvoir la construction du marché régional de nos produits agricole ;

Fait à Abuja, le 18 mars 2009

La Conférence